Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

JT
VTT
NBE

SOUS-PREFECTURE D'ISTRES
Bureau de l'Économie, de l'Emploi et de l'Environnement

Istres, le 23 DEC. 2014

RECU le 05 JAN. 2015
Rép:

Le sous-préfet d'Istres

à

Monsieur le Directeur Général
de la Tour du Valat

AFFAIRE SUIVIE PAR Christiane MARZIALE
TELEPHONE 04 42 86 57 45
COURRIEL christiane.marziale@bouches-du-rhone.gouv.fr

OBJET : Film sur la valorisation paysagère des milieux lagunaires de l'étang de Berre

Par courrier du 7 novembre 2014, vous me faites part d'un projet de film portant sur la valorisation paysagère des milieux lagunaires de l'étang de Berre.

Soyez assuré que votre courrier a retenu toute mon attention.

Ce projet répond à la réflexion portée par le groupe 3 « cadre et qualité de vie » des ateliers du territoire qui aborde notamment la conciliation des activités industrielles aux activités de tourisme et de loisirs (nautisme, pêche, randonnée...), tout en préservant le milieu doté d'une grande diversité d'habitats naturels patrimoniaux et d'une biodiversité importante.

Je suis convaincu que ce film permettra au grand public d'avoir une meilleure connaissance de l'étang de Berre et des milieux qui l'entourent et contribuera à sa réhabilitation.

Je joins la plaquette de restitution des travaux des ateliers.
Et vous souhaite une belle et heureuse année 2015.

LES ENGAGEMENTS QUALITÉ MARIANNE labellisé

Simon BABRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES ATELIERS DU TERRITOIRE

Golfe de Fos

Étang de Berre

L'espace « Étang de Berre / Golfe de Fos » constitue un territoire marqué par de forts enjeux démographiques, économiques, sociaux et environnementaux. Il se trouve à un tournant stratégique de son histoire. Certains de ses pôles industriels font face à des mutations économiques tandis que d'autres disposent d'une dynamique plus favorable pour le développement de leurs activités.

C'est dans ce contexte qu'ont été lancés en 2012, sous l'impulsion du Préfet de Région, les « Ateliers du Territoire ». Ils associent les élus, les collectivités territoriales, les services de l'État, les opérateurs économiques ainsi que les représentants des employeurs et des salariés.
La démarche vise à appuyer les projets des collectivités et entreprises en les plaçant dans une vision dépassant les limites administratives. Elle ambitionne également, à partir d'un diagnostic partagé, de bâtir une stratégie de développement économique et social autour d'un territoire de projet sur lequel des décisions ambitieuses et structurantes, partagées par tous, pourront être prises.La démarche a pour objectif l'élaboration d'une stratégie de « marketing territorial » pour attirer les industries et activités dimensionnantes en termes de développement économique et social.
Trois groupes de travail interdépendants ont été mis en place regroupant au total plus de 150 personnes qui ont participé à une vingtaine de réunions et trois comités de pilotage pour rendre compte de l'avancement des travaux.

PORTRAIT DE TERRITOIRE : AMÉLIORER & PARTAGER LA CONNAISSANCE

Ce groupe de travail piloté par Loïc GACHON, maire de Vitrolles, et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), a établi un diagnostic de cette zone encore jamais effectué à cette échelle, au travers d'une synthèse bibliographique des études existantes (CETE/CEREMA), un atlas cartographique des données disponibles (AGAM), un diagnostic socio-démographique et un diagnostic économique (INSEE)*. En effet, un état des lieux s'avérait nécessaire pour proposer des actions correctrices en adéquation avec les problèmes rencontrés. Ainsi, l'INSEE a publié en octobre 2013 une étude approfondie des enjeux démographiques, économiques, sociaux et environnementaux du territoire, constituant une base solide pour les réflexions engagées par les deux autres groupes de travail.

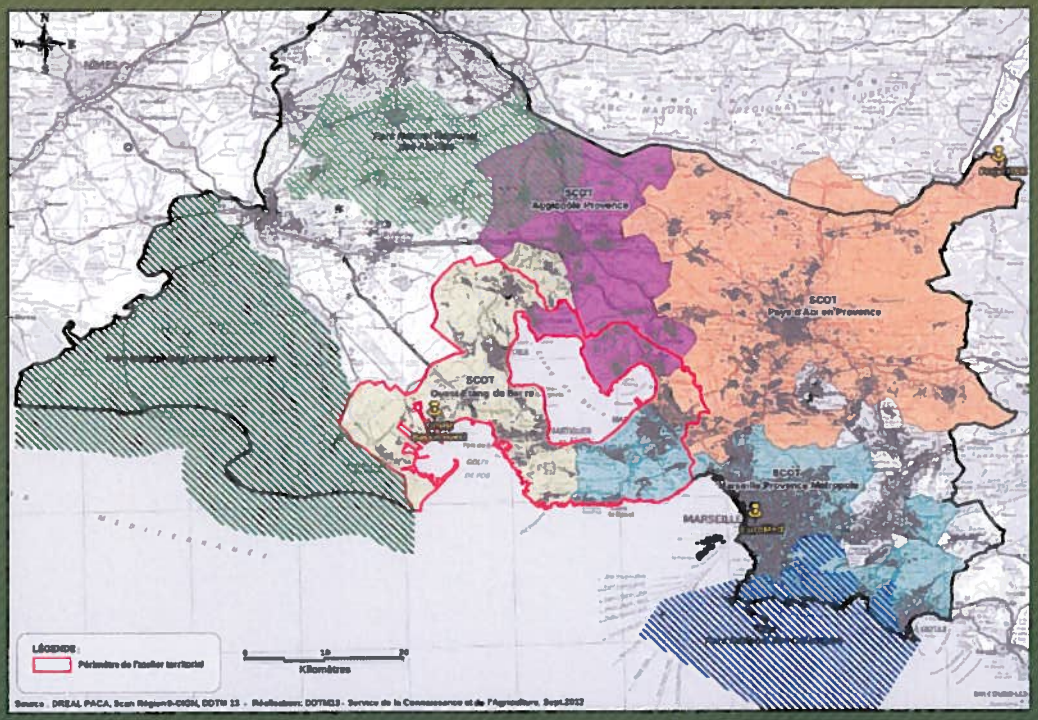

CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

POPULATION EN 2010 :

321 000 personnes

EMPLOIS EN 2009 :

138 000 emplois

EMPLOIS INDUSTRIELS EN 2009 :

28 000 emplois soit 21 % de l'emploi total

PERSONNES QUI SE SONT INSTALLÉES ENTRE 2003 ET 2008 :

30 500 personnes

PERSONNES QUI SONT PARTIES DU TERRITOIRE ENTRE 2003 ET 2008 :

34 900 personnes

TERRITOIRE ÉTUDIÉ, TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE

Le territoire étudié correspond au pourtour de l'Etang de Berre et au Golfe de Fos. Il est composé de 21 communes : les 18 communes de l'arrondissement d'Istres, ainsi que Port-Saint-Louis-du-Rhône, Grans et Cornillon-Confoux.

La comparaison de ce territoire à d'autres arrondissements comparables a permis de relever certaines spécificités et enjeux propres. Cinq arrondissements ont été retenus pour constituer le référentiel : Le Havre, Dunkerque, Saint-Nazaire, Douai et Vienne. Ces territoires ont été désignés au regard de plusieurs critères :

leur population est comprise entre 200 000 et 400 000 habitants

la part d'emplois salariés industriels y est supérieure à 19,5 %

ils disposent d'un port et/ou sont à proximité d'une agglomération d'importance.

Des moteurs économiques qui s'essoufflent

Entre 2004 et 2011, la vitalité économique du pourtour de l'Etang de Berre a été particulièrement soutenue. La création d'activités, l'attractivité du territoire pour des entreprises venant de l'extérieur et le développement des entreprises déjà installées expliquent cette dynamique. La crise de 2008 a ralenti ces moteurs bien que la zone soit moins touchée qu'ailleurs, et ce, grâce à la présence d'entreprises de secteurs clés de l'économie.

En 2009, le territoire proposait 138 000 emplois, ce qui a permis de faire baisser sensiblement le taux de chômage qui est passé de 19,7 % en 1999 à 12,9 % en 2009. Le taux s'établit à 12,8 % en 2013.

L'économie du pourtour de l'Etang de Berre a connu une dynamique de tertiarisation : depuis 1975, les emplois de services ont été multipliés par 2,5, contre 1,7 sur les territoires de référence. Ils représentent en 2009 plus de 70 % des emplois. La part de l'emploi industriel reste toutefois très importante : 21 % contre 12 % au niveau national. A l'inverse, les emplois des secteurs sanitaire et médico-social sont moins présents.

Bien que certaines structures comme le GPMM (Grand Port Maritime de Marseille) ou la ZIP (Zone Industrialo-Portuaire) soient de réels vecteurs de développement pour l'économie du territoire, le tissu industriel global est menacé, car les établissements sont sensibles à la conjoncture et à la concurrence internationale (entre 1990 et 2006 , 3000 emplois ont été supprimés dans l'industrie sur ce territoire). Le complexe intégré « raffinage-pétrochimie » connaît également une baisse d'activité notable. En revanche, les PME et TPE se sont développées autour des grands secteurs industriels, et l'artisanat a connu une forte expansion sur le territoire (surtout au Nord et à l'Est, sur le territoire de l'Agglopôle Provence : 187 entreprises pour 10 000 habitants soit 40 fois la moyenne départementale).

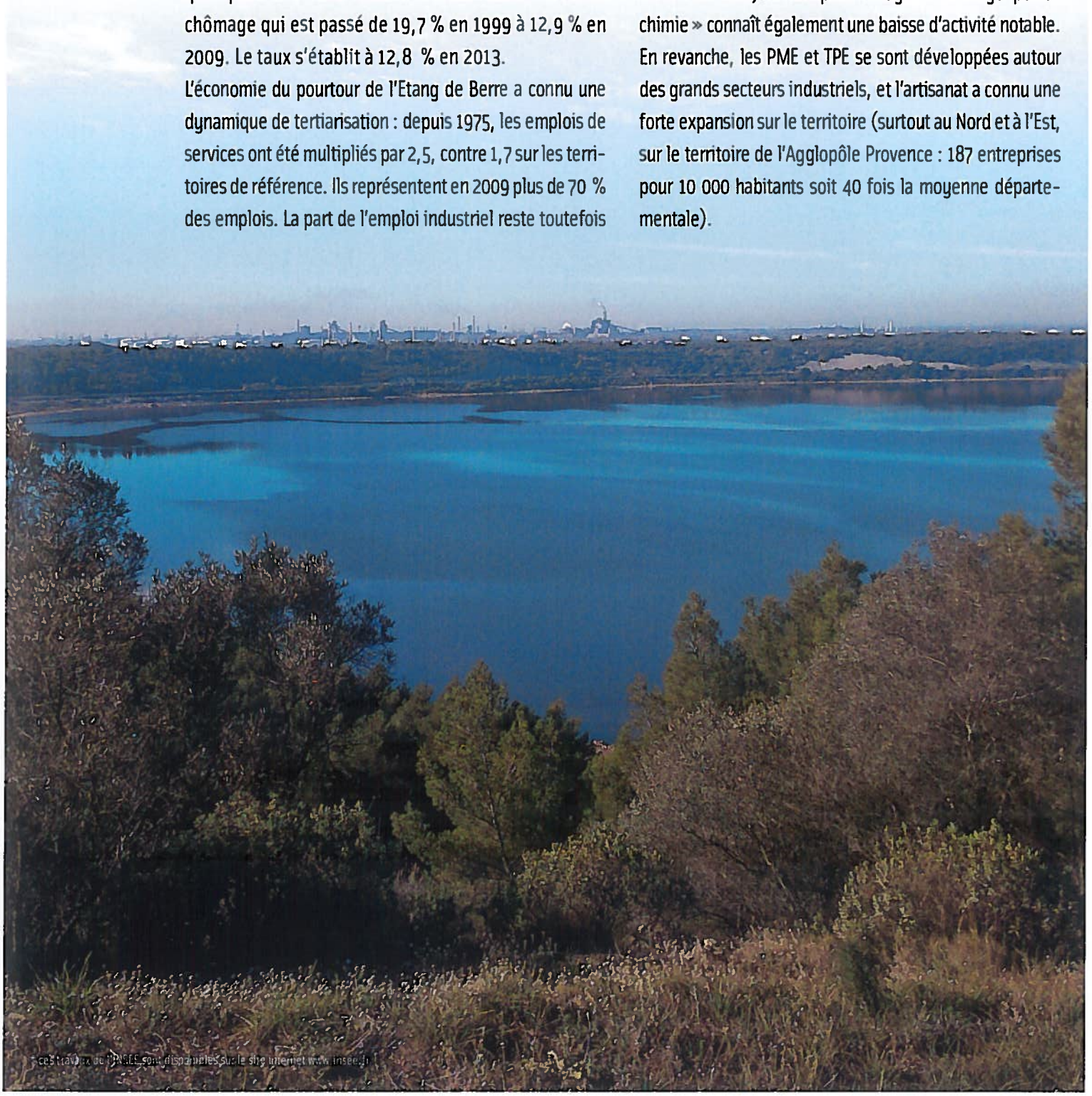

ces travaux de l'INSEE sont disponibles sur le site internet www.insee.fr

Une migration résidentielle importante et un vieillissement de la population locale

Les jeunes actifs s'installent sur le pourtour de l'étang de Berre alors que les étudiants et les seniors en partent

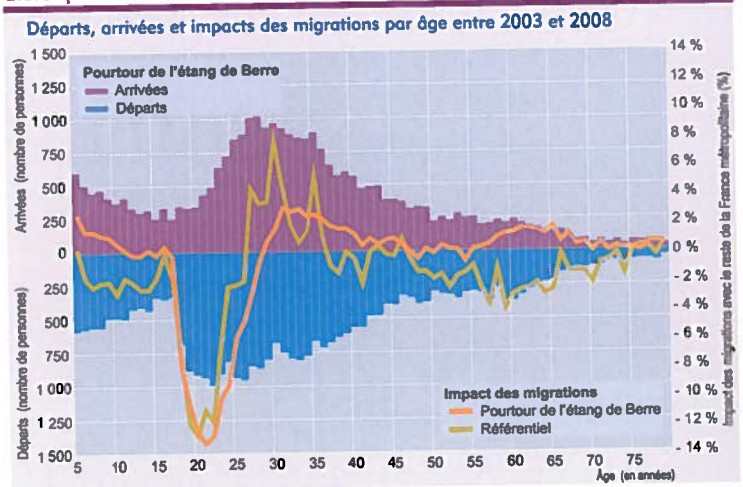

Lecture : 343 personnes de 20 ans se sont installées entre 2003 et 2008 sur le pourtour de l'étang de Berre et 911 en sont parties. L'impact de ces migrations résidentielles est négatif (– 12,8 %) sur la population du pourtour de l'étang de Berre de cet âge ; sur le référentiel, il est également négatif (– 12,5 %).
Champ : migrations sur 5 ans en France métropolitaine des personnes de 5 ans et plus.
Source : Insee, Recensement de la population 2008

En 2010, près de 321 000 habitants vivent sur ce territoire qui s'organise autour de quatre villes moyennes de 35 000 à 50 000 habitants : Martigues, Istres, Vitrolles et Marignane.

Depuis 1962, la population locale a été multipliée par 2,8 (contre 1,3 sur le référentiel). Cependant, cette croissance démographique a ralenti à partir des années 90, le nombre d'habitants ayant augmenté de 0,5 % par an.

Le territoire rencontre en réalité des difficultés pour retenir ses étudiants tandis que les jeunes actifs (entre 20 et 39 ans) s'y installent en nombre pour y travailler. L'arrivée de ces jeunes actifs ne suffit pourtant pas à compenser le vieillissement de la population : depuis 1990, le nombre de personnes de plus de 65 ans a pratiquement doublé (une hausse de 23 400 personnes), alors que le nombre des moins de 25 ans à baissé de 10 % .

Un territoire très dépendant de la voiture individuelle

Les déplacements domicile-travail se font le plus souvent et plus qu'ailleurs en voiture (85 % contre 79 % sur le référentiel). L'utilisation des transports en commun (5 % des déplacements) est nettement moins fréquente sur le pourtour de l'étang que dans le reste des Bouches-du-Rhône (13 %). En outre, avec des distances en moyenne plus longues, ce territoire génère des déplacements domicile-travail plus polluants. Ainsi, le développement des transports en commun et leur intégration dans un système métropolitain constituent un enjeu pour ce territoire.

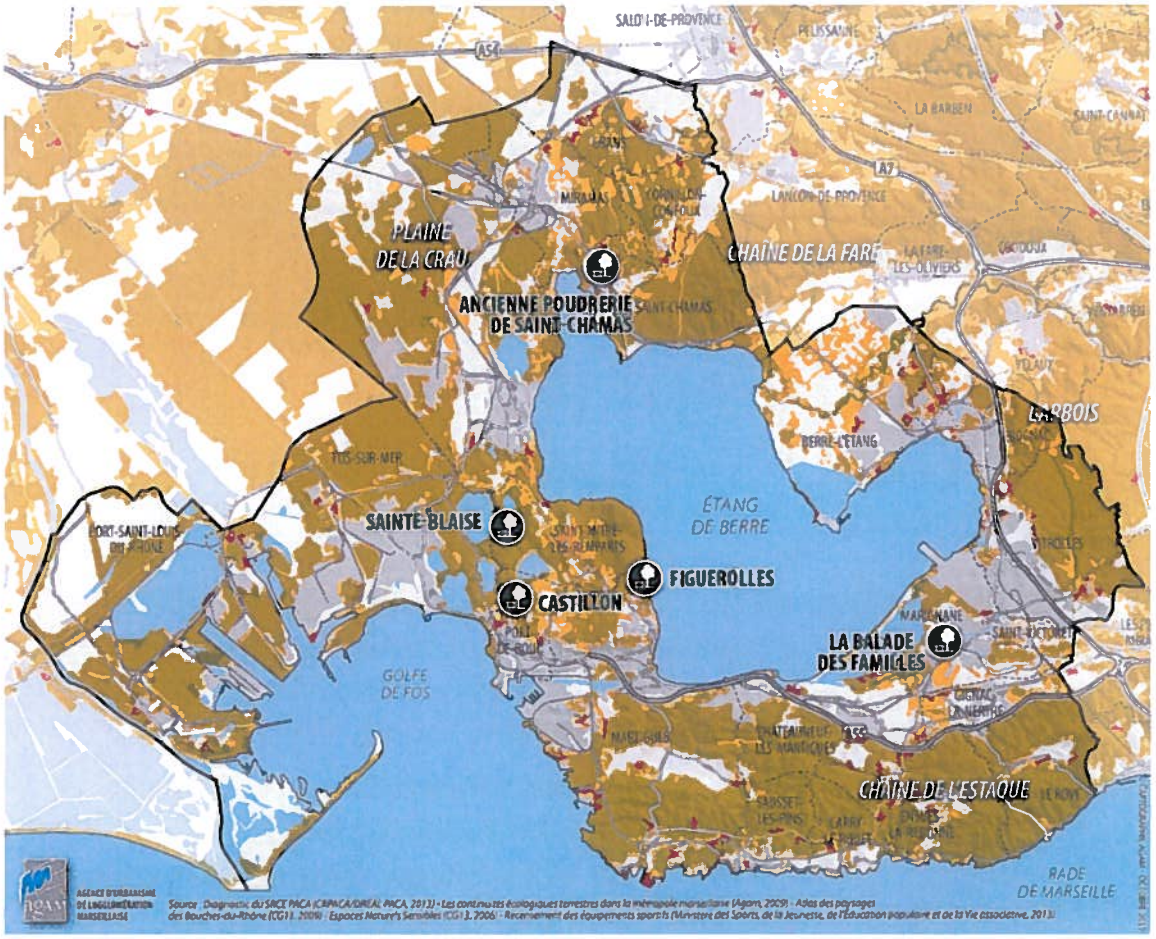

Un territoire à la croisée d'espaces naturels et agricoles remarquables

En complément des travaux de l'INSEE, le groupe a souligné l'existence d'un environnement riche, en contraste avec l'image industrielle véhiculée par les grandes infrastructures et les espaces industriels du territoire.

L'étang constitue en effet un paysage unique, pourvu de riches aménités territoriales. Un tiers de son territoire est protégé par des mesures réglementaires, foncières ou contractuelles, contre 1/6ème sur le territoire de référence. Cette étendue d'eau, reliée à la mer par le chenal de Caronte, abrite de nombreux écosystèmes exceptionnels, dont certains ont été labellisés « Natura 2000 » : la Côte Bleue, les étangs entre Istres et Fos, la Petite Camargue et l'ancienne Poudrerie Nationale de Miramas–Saint-Chamas.

La qualité de l'air et de l'eau constituent désormais une problématique réelle et la prise de conscience collective de la richesse du territoire, doit être transmise pour fédérer les acteurs et les impliquer davantage.

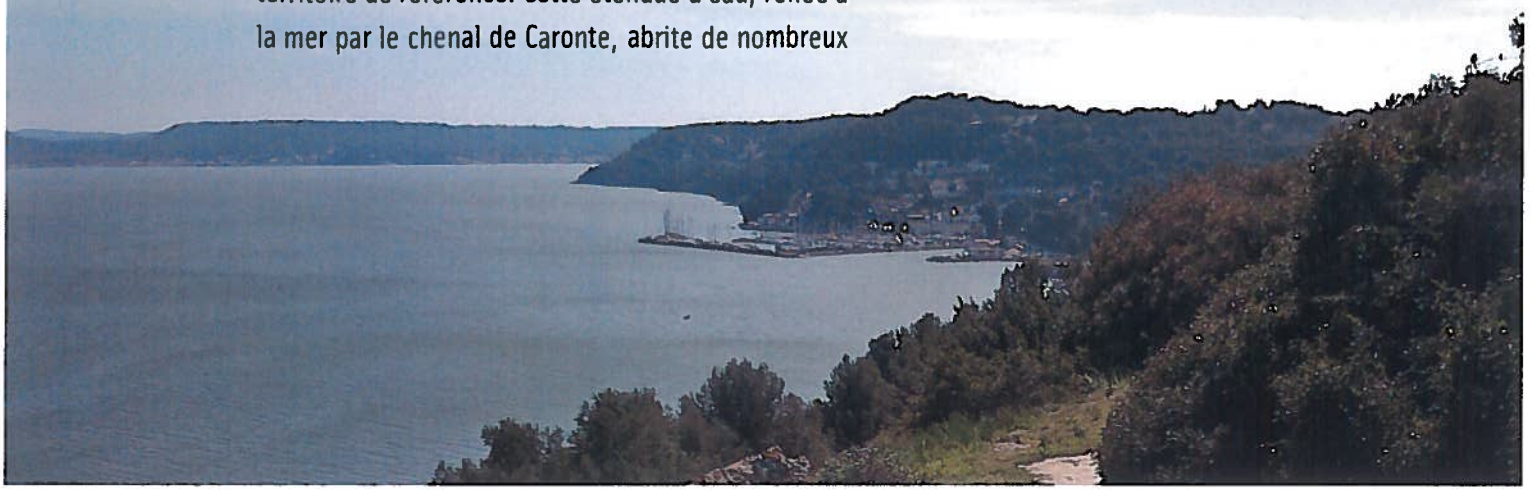

ENJEUX
DE MUTATIONS, DIVERSIFICATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les objectifs de ce groupe de travail piloté par Frédéric VIGOUROUX, maire de Miramas, et le Grand Port Maritime de Marseille, (Mme Géraldine PLANQUE) s'articulent autour de trois axes majeurs :

1/ **Décliner une stratégie économique concertée avec deux priorités :**

- Conforter l'existant,
- Accompagner les mutations via des filières de diversification économique.

2/ **Donner de la lisibilité à la stratégie de développement économique du territoire**

3/ **Renforcer l'attractivité du territoire**

- Auprès des entreprises afin de stimuler les implantations et investissements,
- Vis-à-vis de la puissance publique dans le but de concentrer des moyens (formation, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, financements, mobilisation du foncier...).

Dans cette perspective, le GT2 a identifié les filières en mutation présentes sur le territoire, recherché les moyens d'implanter des filières de diversification, priorisé les projets d'infrastructures et enfin proposé une « boîte à outils » en faveur du marketing territorial. Trois sous-groupes ont été créés : Sous-groupe n°1 « Industrie et Efficacité Énergétique », Sous-groupe N°2 « Industrie et Transport », et enfin le sous-groupe n°3 « Marketing et Valorisation Territoriale » pilotés respectivement par M. Bernard BESNAINOU (Capenergie), Mme Sandrine MANCINI (SNCF Géodis) et M. Emmanuel THOMAS (SAN Ouest Provence).

Identifier des relais de croissance pour les filières industrielles du territoire

Le territoire Etang de Berre - Golfe de Fos accueille de nombreuses entreprises, proches les unes des autres, et susceptibles d'être structurées en réseau. Le déploiement sur le territoire des principes de l'écologie industrielle et de l'économie circulaire (optimisation des procédés énergétiques, intégration des moyens de production, synergie industrielle) permettra des gains de productivité et la création d'emplois.

FAVORISER L'IMPLANTATION DE PLATES-FORMES EN RENOUANT AVEC L'ESPRIT DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE :

La structuration des relations et le développement de synergies entre industriels (production ou partages « d'utilités ») sont un préalable indispensable à l'amélioration de la compétitivité des acteurs existants et à l'accueil de nouveaux industriels dans une logique de « Plug and Play ». Si plusieurs pôles industriels du territoire sont susceptibles de s'inscrire dans une telle démarche (Caban-Tonkin sur la Zone Industrialo-Portuaire de Fos, friches industrielles à proximité du pôle pétrochimique de Berre), il convient de noter l'existence d'un véritable système « Etang de Berre » reliant Fos-sur-Mer, Lavéra et Berre l'Etang, à l'échelle duquel pourrait se constituer une gouvernance pertinente.

DÉVELOPPER LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE ET CONFORTER L'EXCELLENCE « MÉCANIQUE / PROCÉDÉS / MATÉRIAUX » DANS UNE LOGIQUE MULTIFILIÈRES :

L'amélioration de la compétitivité et de la capacité d'innovation du tissu industriel de PME/PMI est une condition pour conforter les perspectives industrielles du tissu économique dans les domaines de l'aéronautique, de l'énergie, des activités navales et de la santé, tout en tenant compte des différents pôles aéronautiques que compte le territoire (Marignane, Vitrolles, Istres, Salon).

Le projet Henri Fabre consacre ces ambitions, partagées par l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, au travers de quatre types d'actions :

- réinventer la relation donneurs d'ordre/PME
- mutualiser les outils d'innovations via des plateformes ouvertes à tous les acteurs
- adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises
- dédier des emprises foncières à l'implantation de nouveaux industriels

DÉCONSTRUCTION DE NAVIRES :

L'ancien site industriel « Azur Chimie », situé sur le secteur du canal de Caronte, sur le territoire de la commune de Port-de-Bouc, pourrait accueillir des activités de déconstruction navale, de traitement des métaux et de désamiantage. Ces activités nouvelles renforceraient le tissu industriel local, en permettant notamment de fournir en matières premières les « grands noms » de l'industrie sidérurgique ou métallurgique présents sur la Zone Industrialo-Portuaire de Fos.

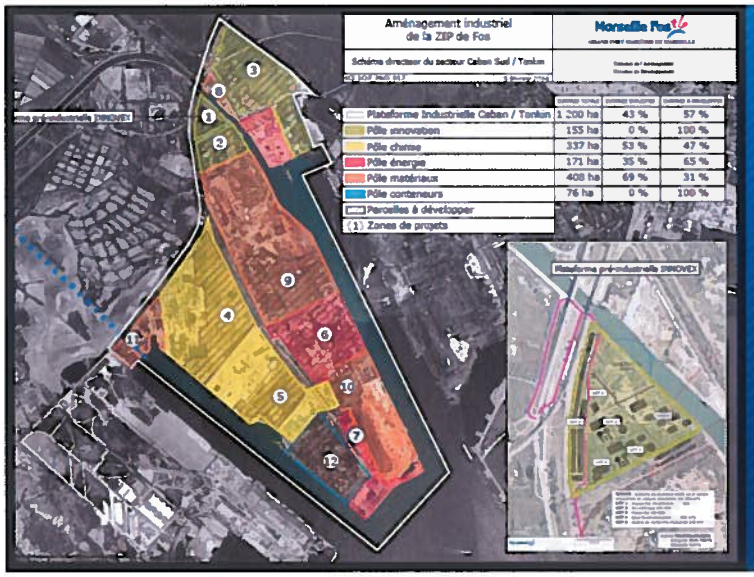

L'EXEMPLE DE LA PLATE-FORME INDUSTRIELLE ET D'INNOVATION CABAN TONKIN (PIICTO)

Le projet consiste à aménager une plate-forme de 1 200 ha, sur les bassins Ouest du Grand Port Maritime de Marseille, dans le respect des principes de gouvernance édictés par la circulaire relative aux PPRT de plate-formes économiques (partage de la culture du risque, mutualisation de moyens, coordination des procédures d'urgences et de secours).

Une zone dédiée a l'innovation « INNOVEX » permettra par ailleurs d'accueillir des démonstrateurs ou pilotes industriels sans lien avec les entreprises déjà implantées afin de tester de nouveaux procédés de productions. Des réflexions sont en cours, notamment sur les projets « VALGOFOS » (bioremédiation du CO2 avec micro ou macro algues) ou encore « POWER TO GAZ » qui est un démonstrateur d'hydrogène-méthanation.

Valoriser le foncier dans le cadre d'un marketing territorial

Renforcer l'attractivité du territoire dans une logique de marketing territorial suppose d'être en capacité d'identifier clairement le foncier disponible pour l'implantation d'activités économiques (et de déterminer sa vocation), de favoriser la concertation en amont des projets et d'anticiper les besoins en termes d'emploi et de formation. Dans cette perspective, les membres du groupe de travail ont procédé à un recensement de l'offre foncière disponible immédiatement, à moins de trois ans, ou à plus long terme.

Il en ressort que la très grande majorité de ce foncier a une vocation industrielle ou, dans une moindre mesure, logistique, mixte ou commerciale.

- **Foncier immédiatement disponible (160 ha sur 20 sites) :** les « grandes parcelles », susceptibles d'accueillir les projets d'envergure sont essentiellement sur la ZAC des Florides (activités aéronautiques) ou sur la ZAC des Aiguilles (activités logistiques).
- **Foncier disponible à moins de trois ans (355 ha sur 7 sites) :** essentiellement sur le territoire de la ZIP, la ZAC des Empallières à Saint-Victoret, la ZAC Couperignes à Vitrolles et le pôle aéronautique Ouest Provence à Istres.
- **Foncier disponible à plus long terme (1541 ha sur 11 sites) :** principalement sur le territoire de la ZIP, à Clésud (Miramas) et sur la zone « Areva », située entre Istres et Miramas.

Positionner la logistique comme une véritable filière d'excellence du territoire

Ce projet ambitionne d'élargir le territoire « logistique » en améliorant l'efficacité et la complémentarité de l'offre de transport par :

1. **Des actions en faveur de la filière logistique : Conforter la logistique grands flux existante, soutenir le développement de la logistique à valeur ajoutée, lancement d'une GPECT Transports Logistique, actions favorisant la compétitivité de la filière,**
2. **Des actions en faveur de l'amélioration de la desserte du territoire : développer l'intermodalité dans les transports et faire la promotion du ferroviaire et du fluvial, finaliser les connexions autour du port pour favoriser un meilleur accès à l'hinterland.**

- **Fluvial :** création de nouveaux postes d'attente, étude d'une liaison fluviale complémentaire en darse 2
- **Ferroviaire :** optimisation du réseau existant, notamment en termes de capacité d'évacuation de la ZIP ; connexion du port au réseau ferroviaire européen, étude de création d'un terminal combiné à l'Ouest de l'Etang de Berre.
- **Routier :** réalisation de projets d'envergure, complémentaires, que sont la déviation des poids lourds via les voies portuaires, la déviation de Miramas, le contournement de Martigues Port de Bouc et la liaison 2x2 voies Fos-Salon.

© photographie GPMM

Positionner le territoire sur les filières énergétiques du futur

Le projet expérimental « Provence Grand Large » prévoit l'implantation d'un parc pilote d'éoliennes offshore flottantes au large du Golfe de Fos, porté par EDF Energies Nouvelles et Nénuphar. Souhaitant saisir cette opportunité, les partenaires institutionnels du projet expriment la volonté de favoriser le déploiement d'une filière industrielle locale de l'éolien offshore. Le nombre d'emplois en phase de construction pourrait être compris entre 1000 et 4000 en fonction du niveau d'intégration de la filière sur le territoire.

Lancer de nouvelles filières de diversification

Agriculture de circuit court : il s'agit d'encourager les efforts pour rendre les productions locales plus visibles, plus compétitives et mieux adaptées aux changements de pratiques et de consommation. Cela peut se traduire par la labellisation de terroirs ciblés et le développement d'une agriculture tournée vers le marché régional Grand Sud (circuits courts, agriculture péri-urbaine, filières agroalimentaires) doit être encouragé.

Cosmétologie : cette filière, multisectorielle, passerait par la création de laboratoires en cosmétologie, le développement de cultures d'arôme et nécessiterait qu'une réflexion soit menée sur les possibles retombées commerciales et touristiques.

Cinéma : les acteurs du territoire entendent développer une filière cinématographique à Martigues, qui jouerait un rôle moteur en favorisant l'implantation de services et d'activités complémentaires (offres de formation aux métiers du cinéma, fabrication de décors, services à la personne, transport, déplacements, hôtellerie, restauration).

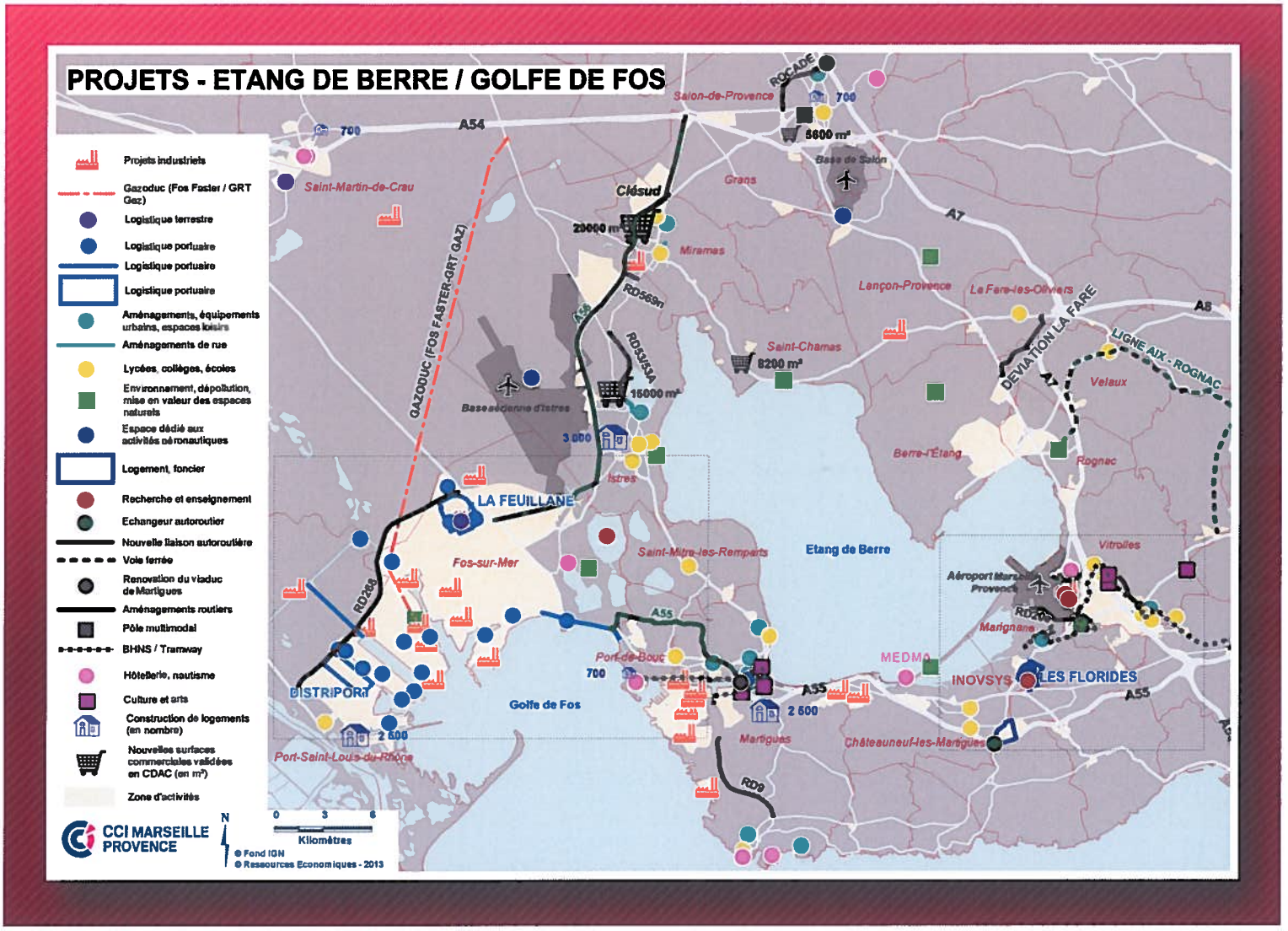

AMÉLIORER LE CADRE ET LA QUALITÉ DE VIE

GT3

page 10

Le GT3 a été piloté par Serge ANDREONI, Sénateur Maire de Berre l'Étang, et la DREAL, au moyen d'une méthode de travail originale basée sur la prospective. Il a identifié six objectifs principaux.

OBJECTIF N°1

Préparer le territoire aux nouveaux modèles industriels

L'objectif est d'accompagner la reconversion et le reclassement des personnels touchés par les mutations économiques, ainsi que la revitalisation des sites concernés.

AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POUR CET OBJECTIF

- Reconversion et reclassement des personnels touchés par les mutations économiques
- Relance de la coopération entre les industriels
- Anticipation et gestion de la dépollution, de la réhabilitation et de la réaffectation des sites concernés par les mutations industrielles

PROJETS-PHARES

- Agenda 21, Industries-Territoire
- Reconversion des sites industriels

OBJECTIF N°2

Encourager l'essor du développement local autour de l'étang

AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POUR CET OBJECTIF

- Développement des infrastructures très haut débit et services numériques pour l'ensemble du territoire
- Soutien au développement d'une agriculture tournée vers le marché régional Grand Sud

Il semble nécessaire de mettre en place les conditions favorables à l'essor du développement local de l'Étang, en appui à la diversification du tissu productif ou la création d'activités nouvelles à haute valeur ajoutée. À ce jour, l'ensemble des communes est couvert par une offre ADSL mais seulement une partie dispose de la fibre optique. En outre, les services à la personne doivent se développer dans les années à venir pour répondre notamment à la demande des personnes âgées De plus, les problématiques agricoles doivent faire l'objet d'une attention particulière.

OBJECTIF N°3

Améliorer les liaisons en transports collectifs autour de l'Etang, ainsi que les connexions avec les autres pôles d'activité du département

AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POUR CET OBJECTIF

- Amélioration des liaisons en transports collectifs entre l'Est et l'Ouest de l'Étang de Berre
- Développement de modes de transports doux pour répondre à l'évolution des pratiques de mobilité
- Amélioration de la desserte en transports en commun entre l'Ouest et l'Est de l'Étang, et les autres zones d'activité de l'Est du département

PROJETS-PHARES

- Axes Est-Ouest
- Navettes trans-Étang
- Système circulaire de transport

Accessibilité et conditions de mobilité sont des facteurs clés du développement territorial et constituent un critère majeur d'attractivité pour des entreprises susceptibles de s'implanter sur le territoire : pour leur logistique, mais également pour leur personnel.

L'objectif est d'élaborer une offre de transports collectifs qui constituerait une alternative crédible. A ce titre, deux aspects sont considérés comme centraux. Il s'agit d'abord d'améliorer progressivement l'offre ferroviaire sur les branches Miramas-Berre-Marseille et Istres-Martigues-Marseille. Par ailleurs, le développement de modes de transports « doux » et « collaboratifs » permettrait de larges économies pour les ménages, un délestage des axes routiers et une contribution non négligeable à la préservation de l'environnement.

OBJECTIF N°4

Faire de l'Étang de Berre et du Golfe de Fos une destination touristique et de loisirs

AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POUR CET OBJECTIF

- Constitution d'une offre « tourisme/loisirs » et promotion de cette destination « Étang de Berre » auprès des populations locales et des agglomérations voisines (Aix, Marseille, Salon)
- Développement des complémentarités entre la Côte bleue et l'Étang de Berre

PROJETS-PHARES

- Schémas de mise en valeur touristique durable de l'étang
- Navette trans-étang

Les nombreux potentiels du territoire pourraient asseoir le développement d'une offre de loisirs et de tourisme, mais ils sont clairement sous-valorisés, tant à l'extérieur du territoire, qu'auprès de ses habitants. La valorisation des atouts résidentiels passe par la valorisation des aménités du territoire, le développement des activités de tourisme et de loisirs et l'amélioration d'une offre de proximité. Le pourtour de l'étang de Berre pourrait bénéficier de l'image très favorable de la Côte Bleue et des reliefs marqués de la chaîne de la Nerthe.

OBJECTIF N°5

Affirmer une vocation environnementale pour le territoire

Il est essentiel de corriger l'image d'un territoire industriel et pollué. La préservation et valorisation de la très riche diversité des milieux et des paysages autour l'Étang de Berre constituent un des enjeux clés de la réhabilitation environnementale du territoire.

L'objectif est d'inventer une nouvelle voie de conciliation entre vocation industrielle et vocation environnementale pour que soit effacée l'image négative d'une zone marquée par la présence d'usines polluantes, d'entrepôts, de convois de poids lourds. Cependant , la vocation environnementale du territoire, même réelle, manquera de crédibilité aux yeux des observateurs si elle n'est pas accompagnée de mesure concrètes et efficaces.

AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POUR CET OBJECTIF

- Définition et valorisation d'espaces naturels et de sites patrimoniaux devenant les « biens communs » de la population locale
- Promotion d'une image de l'Étang, site pilote de l'écologie industrielle

PROJETS-PHARES

- Schémas de mise en valeur touristique durable de l'étang
- Agenda 21 Industries-Territoire

OBJECTIF N°6

Asseoir l'attractivité résidentielle de l'Etang de Berre et du Golfe de Fos sur la diversité de son offre d'habitat

Les atouts du territoire en matière résidentielle sont forts et multiples, mais ils sont trop peu valorisés. Ainsi, l'enjeu résidentiel porte tout autant sur l'installation de nouveaux arrivants, que sur la capacité du territoire à retenir ses habitants.

AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POUR CET OBJECTIF

- Montée en puissance d'un réseau de villes du pourtour de l'Étang de Berre et du Golfe de Fos
- Valorisation de la diversité des cadres de vie pour une offre diversifiée d'habitat à destination de l'ensemble des segments de population
- Faciliter des parcours résidentiels au plus près des zones d'emploi de l'Étang de Berre pour les ménages résidents et les nouveaux arrivants

PROJETS-PHARES

- Système circulaire de transport
- Nouveaux rivages
- ZAC mixte

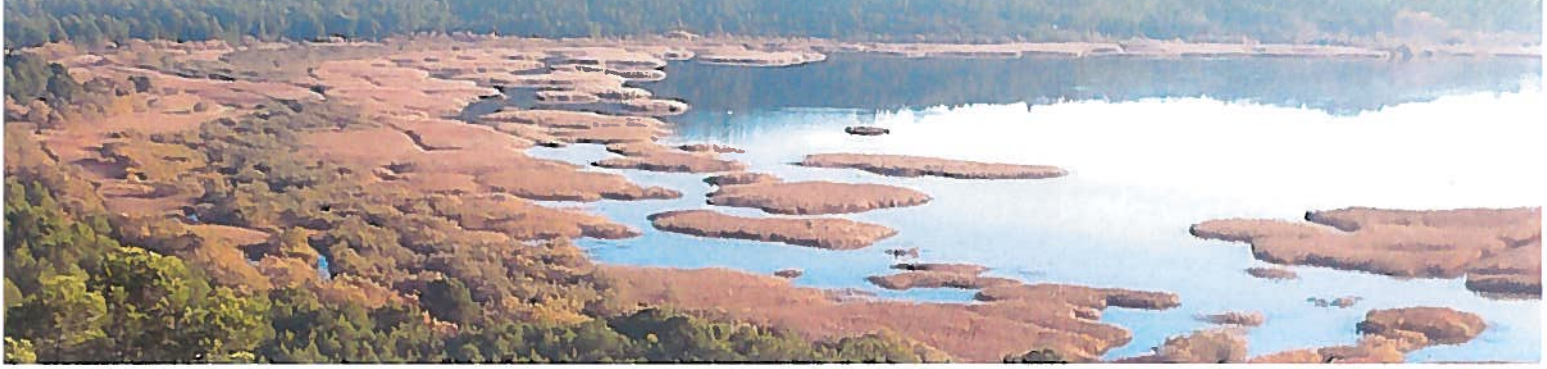

LE MOT DE

MICHEL CADOT, PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

La démarche engagée depuis deux ans dans le cadre des « ateliers du territoire Etang de Berre – Golfe de Fos » me semble être une réussite. D'abord parce que la réflexion s'est inscrite dans une dynamique collective associant l'ensemble des forces vives du territoire, qu'elles soient institutionnelles ou économiques. Ensuite parce que son territoire d'étude s'est révélé des plus pertinents au regard des enjeux économiques et environnementaux qui le structurent.
La stratégie issue de ces réflexions est quant à elle prometteuse pour l'avenir de ce territoire. Tout d'abord parce qu'elle mise sur un développement équilibré, permettant aux acteurs économiques de créer des richesses tout en renforçant la qualité de vie et l'image du territoire. Ensuite parce que les filières industrielles ou les projets qui y sont identifiés, pour la plupart inscrits dans la cadre de la transition énergétique en cours, renforceront ce poumon économique européen et faciliteront l'implantation de nouveaux acteurs.
Il est indispensable à ce titre que l'esprit de coopération et de dialogue qui a présidé à ces travaux perdure tout au long de la mise en œuvre de cette stratégie de territoire. L'État, dont les différents niveaux de services (infra-départementaux, départementaux et régionaux) se sont pleinement investis dans les travaux préparatoires, jouera ici son rôle en prenant une part active dans le suivi stratégique et opérationnel de ces projets, que ce soit au travers de l'intervention de ses services ou via la mobilisation de financements.

LOÏC GACHON, MAIRE DE VITROLLES, PRÉSIDENT DU GT 1

L'Etang de Berre et le Golfe de Fos ont longtemps été perçus comme des zones de franges, à la lisière de dynamiques centrées ailleurs. Après deux années de travail, grâce à une approche transversale multi thématiques, il apparaît deux évidences : la première celle d'un territoire cohérent aux problématiques singulières ; la seconde, celle d'être au cœur des enjeux de développement de l'espace métropolitain : industrie, port, formation, ressources foncières, transports, ressources naturelles, potentiel de conversion industrielle et de développement durable.

FRÉDÉRIC VIGOUROUX, MAIRE DE MIRAMAS, PRÉSIDENT DU GT 2

L'identité économique du territoire s'est construite autour de ses industries et de ses infrastructures ferrées (réseau fret et passagers), portuaires et aéroportuaires. Elles ont contribué à développer notre attractivité et restent aujourd'hui des atouts majeurs. L'ambition du groupe 2 a été de décliner une stratégie concertée de développement autour de deux axes ; la pérennisation de l'existant et la diversification économique. Ce diagnostic partagé porte aussi une vision prospective de notre territoire. Il s'inscrit dans un nouveau dynamisme du bassin et doit continuer à rassembler ses acteurs.

SERGE ANDREONI, SÉNATEUR-MAIRE DE BERRE L'ETANG, PRÉSIDENT DU GT 3

Un challenge ambitieux et passionnant nous a été confié : repositionner l'aménagement du territoire autour de l'étang de Berre, point focal remarquable, se projeter sur une période d'un demi-siècle, agir dans la durée pour aménager le cadre de vie et améliorer la qualité de vie au sein d'un espace urbain en mutation rapide.
Notre méthodologie de prospective originale, la grande implication de tous les acteurs, le vrai partage d'une vision lucide de la situation et de ses évolutions prévisibles m'apparaissent garantir la pertinence des axes d'intervention et des « projets-phare » que nous porterons ensemble.

CONCEPTION ET COORDINATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CAUE 13

Marseille Fos
Le port euroméditerranéen

STRUCTURES AYANT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX

Mairies de l'ensemble des communes du territoire d'étude, Conseil Régional PACA, Conseil Général 13, Communauté d'Agglomération du pays de Martigues, Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest Provence, Agglopôle Provence, Communauté Urbaine Marseille Provence métropole, Grand port maritime de Marseille, Sous-Préfecture d'Istres, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, Agence Régionale de Santé, Université Rennes 2, INSEE, CETE Méditerranée, Chambre de Commerce et de l'Industrie Marseille Provence, Chambre Départementale de l'Agriculture, SMGETU, SMITEEB, Agence de l'eau, GIPREB, Conservatoire du littoral, Air PACA, CAUE 13, AGAM, AUPA, Stratys, Cypres, URVN – FNE, MNLE 13, l'Etang Marin, Comité d'Etang, Off Marseille 2013, Airbus Hélicopters, EDF, SNCF Géodis, UFIP, UIMM Provence, UIC méditerranée, Vitropole, Pôle Pégase, Capenergie, Cluster PACA Logistique, CFDT, Union Locale CFE-CGC Istres, Union Départementale FO 13, Union Départementale CGT 13, Scot du Pays d'Aix, Scot Ouest Etang de Berre, Scot Agglopole Provence – Scot de MPM.